

**AVIS PUBLIC****ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION****AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 904-9 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE N° 904**

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance tenue le 14 novembre 2023, le conseil municipal de la Ville de Delson a adopté le premier projet de règlement n° 904-9 modifiant le règlement de sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 904.
2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement se tiendra le 13 février 2024 à 19 h dans la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson. Au cours de cette assemblée, le maire ou toute autre personne désignée par celui-ci expliquera le projet de règlement et entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer.

Toute personne peut également transmettre des commentaires écrits concernant ce projet de règlement, par courriel à [greffe@ville.delson.qc.ca](mailto:greffe@ville.delson.qc.ca) ou par courrier à l'adresse suivante : 50, rue Sainte-Thérèse, Delson (Québec) J5B 2B2 ou encore dans la boîte aux lettres à l'hôtel de ville située à l'avant de l'hôtel de ville suivant la publication du présent avis jusqu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation. Les questions et commentaires reçus seront soumis à la considération des membres du Conseil à l'occasion de l'assemblée publique de consultation du 13 février 2024 à 19 h.

3. Les dispositions de ce projet de règlement visent à apporter des corrections spécifiques et nécessaires au Règlement de zonage n° 901, afin :
  - a) D'assurer la concordance avec le règlement modifiant le schéma d'aménagement révisé (Règlement n° 237) pour fins de concordance au PMAD ;
  - b) Modification des superficies de plancher des marchés d'alimentation.

Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

4. Ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
5. Le projet de règlement n° 904-9 est disponible sur le site Internet officiel de la Ville de Delson au [www.delson.ca](http://www.delson.ca) dans la section « Avis publics » ainsi que dans la section « Règlements d'urbanisme » sous l'onglet « Services municipaux ». Il peut également être consulté au Service des affaires juridiques et du greffe à l'hôtel de ville situé au 50, rue Sainte-Thérèse à Delson, durant les jours et heures habituels de bureau.

Donné à Delson, ce 26 janvier 2024.

M<sup>e</sup> Luc Drouin  
Directeur du Service des affaires juridiques et greffier